



Nouvel Elan N° 42

Titre

**Le Maire
et
Le Conseil Municipal
vous souhaitent
un Joyeux Noël
et une bonne année 2010**

Sommaire

Travaux :

- Aménagement de l'avenue du Général Leclerc
- Bâtiment et place du Lieutenant Lehoucq

Inondations :

- Mise en sécurité du village
- Nettoyage du Dolloir et de ses affluents
- Pont de la Houlotte
- Travaux hydroviticoles

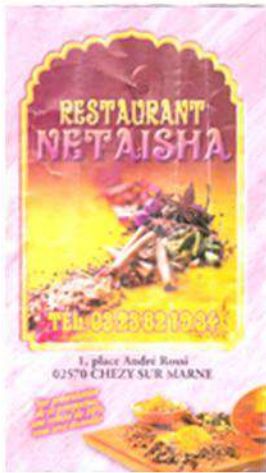
Au fil des conseils

Informations Générales

Animations

Commerces / Artisanats

Commerces



Depuis le 29 novembre, le restaurant **Netaisha** vous invite à venir goûter la cuisine indienne et apprécier ses différentes saveurs.

Le Dimanche une formule « brunch » de 11h00 à 16h30 pour un prix unique, vous permet de déguster les plats et les desserts à volonté dans l'ordre qu'il vous convient.

Depuis mi novembre **Andrée et Patrick Gerbaux** ont transféré leur magasin de cycles sur la place du Lieutenant Lehoucq.

La clientèle est restée fidèle en attendant la réouverture de leur magasin fortement endommagé par les inondations.



L'entreprise **Voirin**, la serrurerie **Mathieu et fils**, le traiteur **F. Thevenin** et la **Fromagerie du Dolloir** fortement touchés par la catastrophe naturelle du 14 juin 2009 ont repris en totalité leurs activités.

La maison de retraite des **Portes de Champagne**, voit son nombre de résidents croître.

Les travaux de réfection des cuisines totalement détruites le 14 juin 2009 ne se termineront qu'en février 2010.

Travaux

Aménagement de l'avenue du Général Leclerc, de la rue Georges Ponsin et de la rue de la Poste.

Le projet définitif a été présenté au conseil municipal du 23 octobre 2009 par le cabinet Chollet.

Les riverains réunis début novembre en ont pris connaissance et leurs observations ont été transmises au cabinet afin d'être prises en considération.

Ces travaux se font en trois phases :

1) Réfection du réseau d'eau

Réfection totale du réseau d'eau potable et mise aux normes de tous les branchements des particuliers (compteur en limite de propriété et suppression des branchements en plomb).

Cette tranche de travaux est totalement prise en charge par l'USESA (Union des Syndicats des Eaux du Sud de l'Aisne), et sera terminée fin décembre.

2) Enfouissement des réseaux

Début 2010, les réseaux EDF et France Télécom seront effacés. Travaux pris en charge à 70% par l'USEDA (Union des Syndicats d'Énergie du Département de l'Aisne). Trois mois de travaux sont prévus pour cette phase.



3) Aménagement de la voirie et des espaces verts

- Le trottoir gauche d'une largeur d'un mètre vingt permettra de rejoindre le groupe scolaire dans la continuité du cheminement piéton de la place.
- Une bande arbustive de quatre-vingts cm de large sécurisera les piétons des véhicules, un éclairage public à faible consommation complètera cet ensemble.

Un stationnement longitudinal se fera de l'autre côté, le parking de la gare réaménagé comptera soixante places ainsi qu'un emplacement pour les deux roues. Vingt places de stationnement seront créées rue de la Poste et rue Saint Fiacre.

Place du Lieutenant Lehoucq



Place :

Le pavage est terminé, les revêtements en bitume suivront et la fin des travaux de voirie est prévue le 20 décembre 2009.

Le kiosque à musique servant également d'abri de bus et de réserve d'eau pour incendie est en cours de finition.

Une toile fixée sur l'armature métallique sera éclairée par des LED dans un plancher de bois et un parement de clins de bois terminera cet ensemble.

Bâtiment communal :

Les peintures et revêtements de sol sont pratiquement réalisés dans les appartements.

L'aménagement de la salle municipale, du pôle médical et de la superette sont en voie d'achèvement (carrelage, faux plafond).

La pose des clins de bois sur le rez-de-chaussée sera réalisée dès que les concessionnaires des différentes énergies seront intervenus.



Vous serez toutes et tous invités à visiter ce bâtiment qui continuera à vous surprendre lors de son inauguration au cours du premier trimestre 2010.

Après les inondations du 14 juin 2009

Mise en sécurité du village

Depuis le 14 juin 2009, la municipalité œuvre pour la remise en état du village. Les actions immédiates ont été les suivantes :

- Éviter l'isolement du village en rétablissant les voies de circulations principales.
- Éviter les problèmes sanitaires, en évacuant très rapidement tous les encombrants (600 tonnes), en rétablissant les réseaux, assainissement, pluvial, eau potable les moins touchés et en sécurisant les ouvrages d'art.



Telles ont été les actions prioritaires jusque fin Juillet.



Parallèlement à ces actions, il nous a fallu mettre en place tous les dossiers de demande de subventions auprès de l'Etat, de la Région et du Département. Avant de pouvoir négocier avec nos financeurs, il fallait obtenir de nombreux devis à une période où les entreprises étaient pour la plupart en vacances.

Nous avons été reçu courant août, au cabinet de Brice Hortefeux qui nous a assuré d'un taux maximum de subventions pour le dossier de fonds de solidarité (40%), et nous a donné des pistes de travail pour obtenir des aides sur la mise en sécurité des personnes et des biens concernant les écoulements es eaux du Dolloir et de ses affluents (le nouveau dossier est en cours).

Nettoyage du Dolloir et de ses affluents



Depuis un mois et demi, sept bûcherons aidés d'une pelle mécanique sur chenilles dégagent le lit et les berges du Dolloir sur une largeur d'environ dix mètres.

A ce jour, l'importance du travail nous oblige à prolonger cette mission pour un mois (24 000 € mensuel).

Ce travail délicat, souvent dangereux en domaine privé est accompli dans le cadre de notre mission de mise en sécurité.

Nous espérons que les associations de défense du Dolloir et de l'environnement en cours de création prendront le relais pour solliciter et aider les riverains à assurer l'entretien annuel des différents cours d'eau.



Pont de la Houlotte



Suite à plusieurs projets présentés à la municipalité, le Conseil Municipal a adopté la solution d'un pont en bois, de bas tonnage, pour le franchissement du Dolloir à la Houlotte.

Après l'impossibilité de pose d'un pont par le génie militaire, nous avons écarté le projet du gué proposé par le département et la police de l'eau. Une passerelle piétonne provisoire est en cours d'aménagement pendant la durée des travaux.

Le lit du Dolloir est en cours de remise en état, les berges seront reprofilées, la voirie et le réseau pourront être remis en place définitivement.

L'ensemble des ouvrages (pompes, armoires électriques etc...) avaient été mis en sécurité par notre fermier (Veolia) dès les premiers jours, en attendant la possibilité de faire les réfections définitives.

- La route départementale des Roches à hauteur de la cour des Nardiaux doit être renforcée.
- Complété par de la réfection de voirie et trottoirs, ce volume de travaux de 380 000 euros est en cours de réalisation.
- Une prochaine tranche de travaux est en cours d'étude.



Pourquoi seulement maintenant ?

- Parce que depuis mi-novembre, nos financeurs ont porté à notre connaissance que nous serons subventionnés en partie pour l'ensemble des travaux et qu'ils nous donnent l'autorisation de commencer avant de percevoir les fonds (dans quelques mois).
- Parce que le département et la police de l'eau nous ont autorisés à lancer les travaux pour le pont à partir du 19 décembre 2009 (Délai des marchés publics). Pour information, nous avons commencé le 10 décembre et la police de l'eau est venue nous mettre un avertissement.

Dès maintenant nous préparons une autre tranche de travaux de même ordre financier, la reconstruction à l'identique du pont Auger avec incorporation du circuit de refoulement des eaux usées dans l'ouvrage.

Nous espérons que ce sera la dernière et que l'ensemble sera terminé fin 2010.

Bien évidemment cela peut paraître long mais souvenez vous avec quelle rapidité le village a été mis en sécurité et en état de propreté après la catastrophe naturelle causant à notre maire quelques ennuis qui suivent leur cours.

Travaux hydroviticoles

Le dossier hydroviticole sur la totalité du vignoble et des cultures en amont mis en œuvre après la première tranche de travaux sur le coteau Moncet / lotissement est en voie d'achèvement.

L'Avant Projet Définitif (APD) a été présenté aux propriétaires et riverains des bassins de décantation possibles (à ce jour 19). Reçus sur deux journées, accompagnés de techniciens, nous avons pris en compte leurs observations.

Le bureau d'étude chargé du projet les reportent sur les plans et dès le 17 décembre 2009, la commission hydroviticole vérifiera sur le terrain leur faisabilité.



Bassin de rétention de 1 400 mètres cubes.

Tous ces éléments humains et techniques, après analyse, conduiront, au **Premier Projet Définitif (PPD)** qui sera présenté à l'ensemble de la population au cours d'une réunion publique fin février-début mars 2010. Pendant ce temps, la municipalité, accompagnée du maître d'ouvrage, mettra en œuvre les procédures d'acquisitions foncières amiables.

Le projet **Déclaré d'Intérêt Général (DIG)** accompagné d'une **Déclaration d'Utilité Publique (DUP)** permet les acquisitions par autorité si nécessaire au prix fixé par les domaines en fonction de la nature des terrains.

Après cette réunion d'informations où là nous recevrons également les observations de tous, une enquête publique sera mise en place par le Préfet.

L'enquête publique terminée, les remarques validées, **le Préfet entérinera** ce projet qui sera alors **non modifiable**. Seulement à ce moment, nous pourrons lancer un appel d'offre pour réaliser les travaux qui se feront probablement en plusieurs tranches.

Comme les précédents travaux, ils seront pris en charge **par la commune** sur sa propriété (chemins), **par les vigneron**s et **par les agriculteurs** en amont des parcelles de vignes. Cette participation se fera au prorata des surfaces, du mode cultural et de la topographie. Nous espérons pouvoir commencer les travaux courant 2011.

Début 2010, les vigneron participeront financièrement à la remise en état des chemins. Des actions ponctuelles de mise en sécurité sont mises en œuvre (talutage, profilage des chemins).

Au fil des Conseils

École

- Le conseil décide de reconduire les classes de neige en 2010 pour un coût de 11 960 €.
- L'abrogation de l'article 89 de la loi du 17 août 2004 permet à une commune dotée de sa propre école de ne plus financer les frais de scolarisation d'un élève dans une école publique ou privé extérieure à son territoire.

Agence Postale Communale

Après plusieurs négociations, la Poste propose à la municipalité deux solutions:

- Maintien de la Poste avec seulement neuf heures d'ouverture par semaine.
- Ouverture d'une agence postale communale pendant quinze heures hebdomadaires.

Le conseil, souhaitant offrir un maximum de services à la population, décide de choisir la solution la moins mauvaise.

La commune créera un poste de quinze heures, la Poste formera le personnel et dédommagera la commune d'une obole de 850 euros mensuelle.

L'agence Postale Communale ouvrira début d'année 2010 dans les locaux de la mairie.

Réseau pluvial - assainissement.

Un passage caméra et hydrocurage du réseau pluvial et d'assainissement de l'avenue du Général Leclerc sera réalisé pendant la période des travaux.

Cette inspection (déclanchant souvent des travaux) terminera l'ensemble des visites de la totalité des réseaux suite aux orages du 14 juin 2009. Ces opérations d'un coût supérieur à 40 000 euros ont généré des travaux importants (rénovation du réseau rue Saint Martin, rue des Faubourgs, route des Roches et place de la Houlotte).

Ces travaux confirment l'importance de ne pas ôter les grilles des avaloirs pendant les fortes pluies. La violence des eaux entraîne un bouchage important sur une grande longueur.

Cette action est aussi très dangereuse car il y a un risque d'aspiration par les regards.

Subventions

Principales subventions votées récemment par nos différents partenaires . La commune les percevra dans quelques mois :

- 131 596 € Place du Lieutenant Lehoucq (FISAC)
- 295 000 € Voirie inondations (FDS)
- 7 200 € Aide exceptionnelle pour la catastrophe naturelle (Région)
- 5 381 € Pour l'aménagement de la salle du Conseil. (DGE)
- 18 720 € Pour l'aménagement paysager Avenue du Général Leclerc.(DGE)
- 14 469 € Pour l'acquisition de matériel informatique. (DGE)
- 40 115 € Pour l'aménagement du pôle santé dans le nouveau bâtiment communal (FEDER)
- 14 856 € Pour l'aménagement incendie « Place du Lieutenant Lehoucq » (Département)

Infos générales

Santé

Le cancer colorectal et le cancer du sein sont deux maladies qui ont un taux très important de guérison totale s'ils sont dépistés rapidement.

Aisne Preventis :

- ☎ : 0800 137 300 (appel gratuit) est à votre écoute.



Formation



Grâce à la validation des acquis de l'expérience, vous pouvez obtenir un diplôme de l'éducation nationale du CAP au BTS.

Contacter DAVA :

- par messagerie électronique: dava@ac.amiens.fr
- ou par tel N° vert : 0800 00 80 50

Protégez-vous des cambrioleurs

- Vous êtes à domicile :
 - fermez les portes à clés
 - fermez les fenêtres
 - ne laissez jamais vos clés sur votre véhicule ni les papiers à l'intérieur.
- Vous êtes absent :
 - signalez votre absence à la gendarmerie.
 - faites suivre ou faites ramasser votre courrier .
- Si possible faites vivre votre habitation:
 - éclairage, ouverture des volets, etc...
- Dissimulez vos objets attrayants :
 - bijoux, argent, matériels informatiques, etc..
- Faites des photos de vos biens et enregistrez les numéros de série.
- Si vous êtes victime d'un cambriolage:
 - ne touchez à rien
 - appelez le 17 s'il y a une urgence
 - ou présentez vous à la gendarmerie pour porter plainte.



Numéros utiles

Chèque volé : 08 92 68 32 08

Carte bancaire dérobée : 08 92 70 57 05

Numéro d'urgence, Service gendarmerie: 17

Fermeture de la Mairie

Le secrétariat sera fermé le jeudi 24 décembre 2009 après-midi et le jeudi 31 décembre 2009 après-midi.

Illuminations de Noël

La Communauté de Communes du Canton de Charly-sur-Marne et la Municipalité organisent comme chaque année, le concours des maisons et des magasins illuminés.

Animations d'Automne

Randonnée Pédestre du 27 septembre 2009

Cinquante promeneurs ont découvert les fermes du plateau sur un parcours de quinze kilomètres.

Partis de la place de la mairie à 8h15 par un beau soleil, ils sont passés à Bayard, Harmandot, le Charmois, le Petit Norvin puis sont redescendus vers Nesles la Montagne pour revenir sur Chézy, par petit groupe en empruntant la Dhuis.



Foulée d'automne du 27 septembre 2009



Organisée pour la deuxième fois, ces parcours sportifs réservés aux joggeurs occasionnels et confirmés prennent de l'ampleur.

Sur une boucle de sept kilomètres empruntant une partie de la Dhuis et de la « Bombe à Mickey », une quinzaine de participants, sans esprit de compétition, sont partis du Centre Fievet vers 10h00. Certains joggeurs plus entraînés ont réussi deux boucles pour arriver en même temps que les moins « affûtés ».

Foire brocante d'automne du 15 novembre 2009



Mise en place des quatre cents brocanteurs sur la place à partir de 5h00 du matin. Dès 8h00 après le passage des chineurs expérimentés, le beau temps est arrivé.

L'inauguration officielle vers 11h00 s'est déroulée parmi une foule nombreuse occasionnant des bouchons de piétons tout l'après midi.

